



LES ENFANTS & AMIS ABADI

PRÉSERVER LA MÉMOIRE D'ODETTE ET MOUSSA ABADI ET PERPÉTUER LA MÉMOIRE DE LA SHOAH.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MARS 2025

POUVOIR

Je, soussigné/e :

Donne pouvoir à :

Pour voter les résolutions proposées au cours de
l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 MARS 2025

Date :

Signature

Merci de renvoyer le présent pouvoir dûment complété par l'un des moyens suivants :

Par courrier à l'adresse :

**Andrée Poch-Karsenti
13, av. François Adam
94100 - SAINT-MAUR**

*Par mail à l'adresse **emmanuel@lesenfantsetamisabadi..fr***